PR475

Ville de Genève Direction générale

Regule: 25 MAI

Séance CA du:

Décision:

Service de surveillance des communes Rue des Gazomètres 7 Case postale 36 1211 Genève 8

Monsieur le Maire de la Ville de Genève Palais Eynard

Case postale 3983

1211 Genève

Copies:

A traiter par:

N/réf.: GZU/cgs/283/07

Genève, le 21 mai 2007

Concerne:

Crédit complémentaire de 84 342,10 F destiné à couvrir le dépassement engendré par la réimpression de l'ouvrage «Guide Orange» du Service

d'incendie et de secours

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 avril 2007, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Distribution :

MM. Hédiger

SCM

Mugny

Service juridique

Tornare

Mmes Chapuis

Muller

Lipawsky

Ferrazino

Dossiers et documentation

Guillaume Zuber Directeur

Moret Lassauce

Lévrier

Mariaux

Nopper

Wicky

Date réelle d'affichage

: 26 avril 2007

Date légale d'affichage

: 26 avril 2007

Fin délai référendaire le : 5 juin 2007